

NOTES :

Le réseau informatique



I. Généralités

1) Description :

Le collège Louis Hémon a été labellisé « Collège numérique » et possède un équipement informatique important. En effet, le collège possède 2 salles équipées d'ordinateur: le CDI avec 11 PC et la salle A8 (Techno.) avec 30 PC. De plus, le collège Louis Hémon possède 3 flottes (malettes blanche, jaune et bleue) de 8 tablettes Ipad Air, que les élèves seront amenés à utiliser dans différentes disciplines.

A la rentrée 2019, le conseil départemental nous alloue 15 ordinateurs portables ainsi que ses accessoires pour créer une salle informatique mobile.

A chaque fois que le collège ou le professeur met à disposition du matériel, l'élève est responsable de sa bonne utilisation et le respect de celui-ci.

2) Utilisation numérique :

Dans de nombreuses disciplines, votre enfant devra utiliser le réseau et équipement informatique du collège.

Soit en classe, en salle multimédia par exemple, avec un stockage du travail effectué sur le réseau informatique du collège pour lequel chaque élève possède un espace personnel de stockage ou bien en stockant son travail sur Pearltrees.

Avec cette dernière utilisation, votre enfant pourra, à distance, accéder à ses documents en ayant un accès internet.

Remarque :

Le travail à la maison donné par un professeur peut être demandé en utilisant Pearltrees. Dans ce cas, il faudrait une connexion internet sur un temps court ou bien que votre enfant profite des heures d'études pour effectuer son travail en utilisant la connexion internet du collège.

3) Charte informatique :

Vous avez signé une charte informatique engageant votre responsabilité et celle de votre enfant sur ce qu'il peut voir et télécharger depuis le réseau informatique du collège sans autorisation préalable du professeur responsable.

Chaque enfreint à la règle sera répréhensible d'une sanction.

II. Connexion à Pronote



Pronote est un logiciel de gestion de vie scolaire créé en 1999 par Index Éducation.

Il permet de visualiser l'emploi du temps de votre enfant, les absences et retards, les devoirs à effectuer dans les différentes disciplines, les résultats de ses évaluations (de connaissances et de compétences) ...

A partir de TOUTATICE :

En vous connectant au site internet <https://www.toutatice.fr>

Puis cliquer sur profil « Parent ou représentant légal » et procéder à la création de votre compte parent Educonnect en suivant la procédure du flyer.

Enfin, pour accéder à *Pronote*, il suffit de sélectionner « Espace scolarité CLG LOUIS HEMON »

Remarque :

Votre enfant a aussi son propre compte TOUTATICE et ses propres accès.

En tant que parent ou représentant légal, vous avez un accès supérieur à Pronote (vous pourrez visualiser davantage d'informations), nous vous invitons donc à utiliser votre propre identifiant et mot de passe pour suivre la scolarité de votre enfant.

III. L'utilisation de Pearltrees



Le collège Louis Hémon a choisi, depuis plusieurs années, de souscrire un abonnement à *Pearltrees education* pour un coût de 2,50 €/ élève.

Pearltrees propose un espace de stockage de 1 To, de partage de données.

Votre enfant sera donc amené à utiliser *Pearltrees* pour trouver des documents transmis par ses professeurs mais aussi à en partager avec eux.

Seul votre enfant possède un espace *Pearltrees*. Les parents n'ont pas accès à cet outil.

Rappel pour aider votre enfant à se connecter à *Pearltrees* dans et en dehors du collège :

- Soit en vous connectant à *TOUTATICE* et vous y trouverez le lien vers votre espace
- soit en vous connectant au site *Pearltrees* et renseignant votre nom et mot de passe définis à la finalisation de votre compte personnel *Pearltrees*.
- Soit en installant l'application sur votre appareil mobile et renseignant votre nom et mot de passe définis à la finalisation de votre compte personnel *Pearltrees*.

Petit lexique *Pearltrees* :

→ un dossier est une **collection** (par défaut, celle -ci est publique et ouverte à tous les membres du collège, mais elle peut être rendue privée à tout moment)

→ Partage d'un document : cliquer sur l'icône 